



3.0 crédits

45.0 h

1 + 2q

Enseignants:	Neven An ; Demeulenaere Isabelle (coordinateur) ; Jonkers Sara ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	<a href="http://moodleucl.uclouvain.be">http://moodleucl.uclouvain.be</a>
Préalables :	Avoir suivi un cours correspondant (au minimum) au niveau A2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues " (CECR). Le cours LNEER1130 proposé aux étudiants en BAC 1 a pour objectif de les préparer au cours de BAC2.
Thèmes abordés :	Cette unité d'enseignement est articulée autour de thèmes généraux ayant trait à la vie quotidienne des étudiants tel que défini au niveau B1 du cadre européen de référence (famille, loisirs, vacances, alimentation, habitat, ...) et de quelques thèmes plus liés au domaine d'étude de l'étudiant (consommation, engagement social et politique, ...).
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement l'étudiant est capable de</p> <p>--</p> <p>lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension.</p> <p>--</p> <p>parcourir rapidement un texte long et complexe et en relever les points pertinents.</p> <p>--</p> <p>posséder un vocabulaire de lecture large et actif même si quelques difficultés peuvent survenir avec des expressions peu fréquentes.</p> <p>Niveau B1+ compréhension écrite du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>--</p> <p>comprendre l'information contenue dans la plupart des documents enregistrés ou radiodiffusés, dont le sujet est d'intérêt personnel et la langue standard clairement articulée.</p> <p>--</p> <p>suivre une intervention d'une certaine longueur et une argumentation complexe à condition que le sujet soit assez familier et que le plan général de l'exposé soit indiqué par des marqueurs explicites</p> <p>--</p> <p>suivre un discours clairement articulé et qui est destiné à l'étudiant dans une conversation courante, même s'il est quelquefois nécessaire de faire répéter certains mots ou expressions.</p> <p>Niveau B1+ compréhension orale du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>--</p> <p>assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.</p> <p>--</p> <p>développer une argumentation suffisamment bien pour être compris sans difficultés la plupart du temps.</p> <p>--</p> <p>donner brièvement des justifications et des explications pour ses opinions, ses projets et ses actes.</p> <p>--</p> <p>aborder sans préparation une conversation sur un sujet familier, exprimer des opinions personnelles et échanger de l'information sur des sujets familiers d'intérêt personnel ou pertinents pour la vie quotidienne (famille, loisirs, voyages, faits divers).</p> <p>--</p> <p>faire face à un nombre limité de questions directes et simples</p> <p>Niveau B1 production orale du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>--</p> <p>rédiger de brèves notes simples en rapport avec des besoins concrets.</p> <p>--</p> <p>écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ».</p> <p>Niveau A2 production écrite du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Code</p> <p>--</p> <p>Maîtrise du vocabulaire de base (révision des 2000 mots de base) et des structures de base du néerlandais.</p> <p>--</p> <p>Consolidation et extension du vocabulaire.</p> <p>Au niveau de l'expression orale l'accent est mis davantage sur la communication que sur la correction.</p> <p>Culture</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.</p>

	<p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
<p><b>Modes d'évaluation des acquis des étudiants :</b></p>	<p>Plusieurs moments d'évaluation seront proposés aux étudiants durant l'année: -- Trois tests seront organisés (deux au 1er quadri, et 1 au 2e quadri) sur le vocabulaire vu ou à venir, et la grammaire abordée au cours. Chacun de ses tests vaudra 1 point. -- L'examen écrit en deux parties : Partie I à l'issue du 1er quadri en décembre. Partie II à l'issue du cours en avril. Ces deux parties porteront chacun sur l'entièreté de la matière vue jusque là ainsi que sur certaines compétences: partie 1: voc et grammaire du Q1, partie 2 : voc et grammaire du Q2 + compréhension à l'audition, compréhension à la lecture et expression écrite). La partie I de l'examen vaudra 5 points sur 20 (soit 25%) et la partie II vaudra 8 points. La partie I de l'examen devra être représentée en juin si la note obtenue à cette partie + aux deux tests du Q1 est inférieure à 10/20. -- L'examen oral a lieu en avril, mai ou juin et consiste en une conversation au départ d'un sujet choisi par l'étudiant et qu'il présente brièvement (passion, loisir, voyage, engagement, ...) ainsi qu'en une conversation spontanée sur base de courtes questions relatives aux thèmes abordés durant l'année (l'étudiant disposera d'¼ d'heure pour cette 2ième partie de l'oral). Cette partie orale vaudra 4 points sur 20, soit 20% de la note finale. Répartition des points : -- Test 1 : 1 point -- Test 2 : 1 point -- Examen Partie I : 5 points -- Test 3 : 1 point -- Examen Partie II : 8 points -- Test oral : 4 points -- A la session de septembre l'étudiant est tenu de représenter toute la matière de l'examen écrit (décembre et avril) qui vaudra 16 points + l'examen oral qui vaudra 4 points.</p>
<p><b>Méthodes d'enseignement :</b></p>	<p>Cette unité d'enseignement se donne en présentiel et partiellement en e-learning. La grammaire est abordée de manière systématique au cours au moyen de tableaux explicatifs et d'exercices de mise en pratique. La seconde heure de cours est plutôt articulée autour d'un thème qui est exploité. Des activités tant réceptives (textes écrits et oraux) que de production orale et (dans une moindre mesure) écrite sont organisés afin de consolider la connaissance lexicale, et surtout, la pratique de la langue. en y intégrant au mieux les apprentissages grammaticaux qui ont précédé. Etude et travail en auto-apprentissage : les exercices de vocabulaire et les textes Moodle UCL (plate-forme e-learning ILV).</p>
<p><b>Contenu :</b></p>	<p>Cette unité d'enseignement consiste à l'apprentissage de néerlandais général de niveau intermédiaire inférieur. L'apprentissage se fait en contexte sur la base de documents authentiques. Le vocabulaire et les structures de base sont exercés, consolidés et élargis par le biais d'exercices écrits et oraux (jeux de rôles, interviews, conversations en petits groupes de 2 ou 4, ...). Ce cours est conçu dans une perspective réceptive et productive. Il prépare les étudiants au cours de BAC 3 qui se veut davantage et essentiellement axé sur l'expression orale.</p>
<p><b>Bibliographie :</b></p>	<p>-- Syllabus du cours - LNEER1330 - Algemeen Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen, intermediair niveau deel I -- Moodle UCL (plate-forme e-learning ILV)</p>
<p><b>Faculté ou entité en charge:</b></p>	<p>ILV</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences humaines et sociales	HUSO1BA	3	-	
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCA1BA	3	-	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOL1BA	3	-	